

Compression des dépenses de l'État

D'une part, le gouvernement prêche la modération. Il dit aux Canadiens qu'ils doivent retirer moins d'argent de l'économie. Je n'ai rien à redire là-dessus. D'autre part, le gouvernement affirme qu'il en retirera davantage même si par le passé, il a déjà accaparé plus que ce que le Canadien moyen juge acceptable. Voilà ce qui ne va pas.

Peu importe le nombre d'exemplaires du bill C-19 qui a été distribué d'un bout à l'autre du pays ou le nombre de bills analogues que le gouvernement présente, celui-ci devra finir par réduire ses dépenses au niveau qu'il impose au secteur privé, au milieu des affaires comme aux travailleurs. Si le gouvernement prenait cette initiative, il regagnerait beaucoup de confiance en ce qui concerne les restrictions.

Jetons si vous le voulez bien un autre coup d'œil sur la duperie du gouvernement lorsqu'il s'agit de comprimer les dépenses de l'État. Il reconnaît qu'il y a un problème de perception. Il se demande comment se faire passer pour moins dépensier qu'il n'est sans rien changer à ses habitudes. Dans le dernier discours du trône, le gouvernement a annoncé qu'il chercherait à limiter à 1 p. 100 la croissance de la Fonction publique. De nombreux Canadiens, y compris certaines personnes de ma circonscription, se sont laissés leurrer au début par cette affirmation. Ils avaient l'impression que le gouvernement prenait enfin des mesures positives pour restreindre la croissance de la Fonction publique et les dépenses qui s'y rattachent.

Toutefois, cette croissance de 1 p. 100 signifie 1 p. 100 au-dessus du taux de réduction naturelle. Ce qui veut dire que dans un an, les Canadiens devront payer les traitements de quelque 3000 à 5000 employés de plus dans la Fonction publique. Il ne s'agit donc pas d'une diminution. De 3000 à 5000 fonctionnaires supplémentaires seront rémunérés à même les deniers publics. Voilà le genre de duperie qui a donné lieu à la crise de confiance envers le gouvernement.

Bref, le peuple canadien est fatigué de payer des impôts exorbitants. Les jeunes gens sur le marché du travail, qui auraient pu se laisser bernier par certains des programmes du gouvernement, constatent lorsqu'ils trouvent un emploi que leur salaire est fortement diminué par les impôts sur le revenu des particuliers. En conséquence ceux qui envisageaient de créer un foyer ont dû repousser leurs projets ou les modifier considérablement. Il importe simplement de dire que nombre des dépenses du gouvernement ne sont pas faites dans l'intérêt du contribuable canadien.

● (1630)

Par conséquent, le bill C-19 constitue simplement un autre exemple des mesures du gouvernement qui se déclare préoccupé par ses dépenses, qui reconnaît qu'il a parfois des difficultés à tenir compte de tous les problèmes mais qui n'est jamais prêt à apporter des modifications essentielles. Par «modifications essentielles», je veux dire qu'il importe de s'arrêter là où on est, de prendre une décision précise, de choisir une nouvelle direction et d'aller dans cette direction. Il faut dire aux Canadiens: nous ne vous promettons pas, aux moments les plus chauds des campagnes électorales ou quand les sondages d'opinion ne sont pas en notre faveur, que nous lancerons des programmes qui accroîtront les dépenses du gouvernement de façon illimitée. Monsieur l'Orateur, tel est le problème qui se pose quand on étudie le budget, que ce soit le budget supplémentaire ou le budget principal. L'examen du budget n'est

qu'un exercice absolument inutile. La plupart des dépenses prévues au titre de l'exercice financier actuel ont déjà été engagées pour l'application de programmes antérieurs. Par conséquent, on peut parfois se demander si cet examen est réellement important.

Monsieur l'Orateur, quand je dis qu'il faut choisir une nouvelle direction, je veux dire qu'il importe de reconnaître que la part du produit national brut qui revient au gouvernement est beaucoup trop élevée et que nous devrions prendre des mesures précises pour réduire les plus de 40 p. 100 du PNB que les gouvernements dépensent à l'heure actuelle. Au cours des huit dernières années, ce pourcentage est passé d'environ 34 p. 100 à plus de 40 p. 100. Si nous pouvions prendre les mesures dont j'ai parlé, il est certain que nous pourrions maintenant avancer dans une autre direction. Le gouvernement pourrait décider de réduire chaque année d'un demi ou d'un pour cent, suivant ce qu'il pense être acceptable, non pas la croissance de ses dépenses mais la part du PNB qu'il s'arroge.

Si le gouvernement prenait cette décision, qu'en résulterait-il? Chose certaine, des réductions fiscales seraient possibles et ce serait des réductions réalistes. On entend tellement parler par exemple des difficultés qu'éprouvent les petits salariés, les gens à faible revenu. Si les impôts restent aussi lourds par suite des dépenses excessives, et on sait que les gouvernements ont tendance à dépenser plus que ne leur permettraient leurs revenus,—tous les gouvernements semblent avoir cette mauvaise habitude—si les gouvernements étaient disposés à réduire leurs dépenses et à octroyer des réductions fiscales destinées surtout aux groupes à faible revenu, nous aurions pris une décision fondamentale et nous renierions l'idée que les gouvernements créent la richesse. Ils ne la créent pas, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est expiré. Il pourra continuer cependant avec le consentement unanime de la Chambre.

Une voix: Non.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, d'après ce que je comprends du bill C-19, cette mesure vise à réduire les coûts en se conformant à certains principes. Le gouvernement a affirmé que l'adoption de la mesure entraînerait une économie de 1.5 milliard de dollars. Je voudrais d'abord demander pourquoi on a tellement attendu pour la présenter. D'abord, nous avons eu Benson; ensuite Turner. Nous avons maintenant le député de Rosedale; trois ministres depuis 1968. On se souvient de phrases comme «la société juste», et «le pays est fort». Assurément les contribuables devront être forts pour supporter les taxes qu'on leur inflige.

Le gouvernement est au pouvoir depuis 1963. Jetons un coup d'œil sur ses réalisations. Pour les marins, une augmentation de 30 p. 100. Le premier ministre (M. Trudeau) exerce ses fonctions depuis huit ans, de 1968 à 1976, soit deux ou trois ans de plus qu'il n'avait permis à M. Bourassa. Je voudrais notamment parler du régime d'assurance-maladie. Est-il efficace au point de permettre de transférer un malade d'un lit d'hôpital coûteux à un autre qui corresponde à ses besoins? Les malades restent-ils trop longtemps à l'hôpital où les installations et la main-d'œuvre nécessaires font défaut?